

# CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

## Réunion du groupe d'experts

### « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie »

du 27 janvier 2000 à LINGOLSHEIM

#### Relevé de décisions

##### **Etaient présents :**

ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GAILDRAUD Catherine	DIREN/SEMA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
M. KÄRCHER	Geologisches Landesamt Mainz
LAPUYADE Frédéric	Agence de l'eau Rhin-Meuse
MÜLLER Wolfgang	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
SCHMITT Mathieu	APRONA
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg
SIMON Marion	LfU Baden-Württemberg
Mme UHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WEINBRECHT Werner	Regierungspräsidium Freiburg
WIRSING Gunther	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

##### **Etaient excusés :**

LEVY Marc	Services de la Région Alsace
HUGGENBERGER Peter	Geologisch-Paläontologisches Institut der Universität Basel

##### **Compte rendu diffusé en outre à :**

HOFER Jürg	Amt für Umwelt und Energie Basel-Stadt
ISENBURG Alberto	Amt für Umweltschutz und Energie Basel-Landschaft (Président du groupe de travail Environnement de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur)
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. PICHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
WEBER Jean-Marie	Préfecture de la Région Alsace
WEBER Martin	Secrétariat Commun de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur

## **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 05 octobre 1999 à Freiburg**

Le compte-rendu est approuvé en l'état. M. SCHNEIDER précise que, malgré le départ de Mme THIELE, la LfU essayera de réaliser avant la fin de l'année les posters concernant les résultats de l'inventaire.

## **2. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin Supérieur**

### **2.1. Rapport final**

#### **Remarques générales**

##### *Contenu*

Ce rapport contient des propositions d'actions émises par le groupe de projet pour lutter contre la pollution des eaux souterraines.

Ces propositions seront soumises aux différents décideurs, à charge pour eux d'en définir les modalités d'application.

Dans l'introduction, il faut rappeler que ces mesures, pour le cas où elles seraient adoptées, n'auront une efficacité que sur le long terme.

### Forme

Dans l'énoncé des principes communs, les numéros seront supprimés pour ne pas suggérer un ordre de priorité.

## **La publication de ces propositions d'actions est aujourd'hui la priorité du projet.**

### **Propositions d'actions concernant les produits phytosanitaires**

Le principe « Ac » (« bonnes pratiques agricoles ») sera détaillé.

## **2.2. Rapport concernant les couches profondes de l'aquifère**

Remarques sur les graphiques :

- Expliquer la signification du signe « < » ;
- Faire apparaître la correspondance entre la profondeur du prélèvement et le type d'aquifère (quaternaire ou tertiaire) ;
- Préciser que les chiffres qui suivent le nom du forage correspondent aux profondeurs des crépines.

M. SCHNEIDER remet par ailleurs aux experts, le rapport technique intitulé « Isotopengehaltsbestimmungen an Grundwässern im Oberrheingraben – Beprobung von tiefen Messstellen 1998 » (travaux confiés à HYDROISOTOP GmbH dans le cadre du projet).

## **2.3. Aspects financiers**

Un avenant à la convention circulera entre les partenaires, afin de permettre à la Région Alsace, maître d'ouvrage du projet, de clore financièrement le projet en décembre 2000. La finalisation technique des cartes et rapports restent cependant fixée au mois de juin 2000.

## **3. Nouveaux projets transfrontaliers**

### **3.1. Elaboration d'outils pour la prévision des pollutions de l'eau souterraine dans la vallée du Rhin supérieur, avec prise en compte particulière des échanges entre les eaux superficielles et l'eau souterraine**

Des compléments à la première note préparée par la LfU ont été transmis aux experts.

Le titre du projet et les objectifs généraux sont approuvés, ainsi que la mise en perspective avec les travaux transfrontaliers déjà réalisés. Le caractère ambitieux et novateur du projet est souligné.

Certaines questions doivent encore être approfondies :

- Comment atteindre les objectifs annoncés ? A quel coût ?
- De quelles données a-t-on besoin ? Faut-il des historiques sur la qualité de l'eau ou sur l'occupation du sol par exemple ?
- Peut-on coupler les modèles de transfert (de la surface du sol vers les eaux souterraines) avec un modèle de transport dans les eaux ?
- Ne faut-il pas, dans une première phase, tester la faisabilité du projet sur un ou deux secteurs ?
- Comment procéder dans la pratique pour évaluer l'impact sur la qualité des eaux d'une modification de l'assolement ?

Le groupe d'experts confie au groupe de travail restreint le mandat suivant :

- détailler le contenu technique du projet ;
- découper le projet en différentes phases ;
- détailler les coûts.

Les propositions du groupe de travail restreint seront transmises aux membres du groupe d'experts, et en particulier aux partenaires de Rhénanie-Palatinat et de Suisse.

Le Land de Rhénanie-Palatinat souhaite participer aux nouveaux projets. Certaines questions doivent donc être examinées :

- d'ordre politique : le secteur d'étude doit être inclus dans le domaine de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur ;
- d'ordre financier : le secteur d'étude doit être inclus dans le champ d'intervention d'INTERREG III ;
- d'ordre technique : la faisabilité d'un couplage des modèles existants Karlsruhe/Speyer et Rhin/Neckar doit être examinée.

Les partenaires suisses souhaitent également participer au projet de modélisation (il est fait état de l'existence de deux modèles existants à Weil am Rhein et à Birsfelden). Le détail de cette participation sera examiné avec M. HUGGENBERGER lors de la prochaine réunion du groupe d'experts.

### **3.2. Observatoire de la nappe rhénane dans la vallée du Rhin supérieur**

Ce projet concerne la mise en commun de données concernant la qualité de la nappe rhénane, l'évaluation des politiques menées sur le secteur concerné (utilisation d'indicateurs à définir) et la publication régulière d'un « bulletin d'information ».

Les partenaires de Suisse et de Rhénanie-Palatinat donnent leur accord de principe pour participer à ce projet.

### **3.3. Réalisation d'outils pédagogiques à destination du grand public**

La nécessité de disposer de tels outils est réaffirmée.

Le projet sera affiné par le groupe de travail restreint, en fonction des outils déjà existants.

La vidéo réalisée par la LfU en 1999, destinée à un large public et essentiellement centrée autour de la présentation du modèle hydrodynamique, est visionnée (et applaudie). L'Agence de l'eau et la DIREN demandent le prêt d'une cassette.

### **3.4. Autre projet**

Le BRGM fait état d'un projet présenté dans le cadre du 5<sup>ème</sup> PCRD (Programme Communautaire de Recherche Développement), concernant la modélisation de la salure dans le Bassin Potassique et rassemblant le BRGM, la LfU et la DRIRE. La DIREN souhaite être associée à ce projet.

## **4. Présentation du projet de Wissembourg/ Bad Bergzabern** (cf. documents en annexe)

Les premiers résultats du projet, concernant l'aire d'alimentation du captage, sont contraires aux prévisions : les écoulements des eaux se font principalement du nord vers le sud.

L'existence d'un aquifère artésien sous les argiles a également été mise en évidence.

## **5. Divers**

- 1) M. SCNEIDER fait état d'un courrier de l'Université d'Amsterdam, qui réalise une étude sur la qualité des eaux dans le port de Rotterdam. Si la partie française reçoit une telle demande, elle en informera la LfU, afin de réfléchir à une réponse concertée. En tout état de cause, une convention devra être établie, précisant que les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre d'une action précise, avec mention de leur origine, et que le rapport d'étude doit être fourni.
- 2) Mme GAILDRAUD assurera l'animation du groupe de travail franco-allemand restreint.

**La prochaine réunion du groupe d'experts est fixée au 07 avril 2000 à Bâle** (sous réserve de l'accord de M. Huggenberger).